



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LGV

Question écrite n° 101357

Texte de la question

M. Jean-Louis Roumégas alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur l'avenir des gares TGV Montpellier-La Mogère et Nîmes-Manduel. Les projets de gares excentrées de Montpellier-La Mogère et Nîmes-Manduel ont été conçus à partir de prévisions de trafic surévaluées, c'est le constat établi lors du comité de suivi du contournement Nîmes-Montpellier du 26 octobre 2016 où la SNCF annonçait que seuls 4 TGV s'arrêteraient à la gare TGV La Mogère et ce jusqu'en 2020, date à laquelle une seconde gare devait voir le jour à hauteur de Manduel pour un trafic limité à 10/13 allers retours. Au vu de la hauteur des investissements (135 millions d'euros dont 32 millions d'euros pour la région) et de la faible performance attendue, la région Occitanie a souhaité suspendre sa participation et son financement. Dans ces conditions nouvelles et compte tenu des alertes multiples, tant des associations d'usagers et des positions majoritairement tenues par « le comité de suivi du contournement Nîmes-Montpellier (CNM) » il apparaît urgent que l'État reconsidère sa position. De fait, la gare de La Mogère, en grande partie réalisée, est condamnée à rester une gare « fantôme ». Il faut tirer les leçons de ce gaspillage d'argent public et éviter d'aggraver la situation en renonçant à la gare de Manduel. Aussi il l'appelle à réexaminer la pertinence de ces deux gares et le sollicite pour une prise de position claire et rapide.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Roumégas](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101357

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10236

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)